



Collège Coopératif en Bretagne

MODULE DE SPECIALISATION PROFESSIONNELLE
dans le cadre de la formation DUPITH

INSERTION PROFESSIONNELLE ET MAINTIEN EN EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPES : Appréhender les acteurs clés de l'insertion professionnelle et du maintien en emploi des travailleurs handicapés pour mieux négocier la solution.

Objectif de ces trois journées :

- Présenter les enjeux, intérêts et limites des acteurs directement concernés par l'insertion et le maintien en emploi afin de mieux comprendre les positions des acteurs et adapter sa méthode et son discours pour améliorer l'accompagnement du public.
- Maîtriser les changements induits par la Loi du 11 février 2005 dans le champ de l'emploi.

Public :

Promotions 12 et 13 de la formation DUPITH. Module ouvert à quelques professionnels de l'insertion professionnelle et/ou du maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés, syndicalistes, responsables associatifs (places limitées).

Programme (9h/12h – 14h/18h) :

20 Juin 2007 : Insertion et maintien ; Compréhension des enjeux : méthodologie et intermédiation.

Intervenant : Dr Alain Jabes, Médecin, Ergonome, ALJP Conseil et Formation, Initiateur et co-auteur de l'ouvrage « Le Maintien en emploi en questions »

21 Juin 2007 :

Matin : Les politiques de l'emploi et les travailleurs handicapés ; quelles analyses au regard des évolutions et quels changements induits par la Loi de 2005 ?

Intervenant : François Massolo, responsable AGEFIPH Bretagne

Après-midi : Regards croisés d'entreprises : présentation des stratégies et actions mises en œuvre suite à la Loi de 2005

Intervenants : Air France, la STUR, ADIA

22 Juin 2007 :

Matin : Loi de février 2005 et dialogue social : quelles positions et stratégies des syndicats ?

Intervenant : Remy Jouan, consultant, ancien Président de L'AGEFIPH (mandat CFDT)

Après-midi : Quelles démarches pour le maintien en emploi ?

Intervenants : Christophe Daviaud, Union des Entreprises 35 et Nadine Meigne, Caisse d'Epargne 35.

Tarifs :

- Demandeurs d'emploi et salariés en financement individuel : 300 € le module
- Entreprises et organismes de financement : 600 € (financement dans le cadre du DIF, du plan de formation de l'entreprise et OPCA)

--- Le cycle de 3 jours doit être suivi dans son intégralité ---

Pour tout renseignement, contacter Anne DELUCQ (anne.delucq@uhb.fr) ou Carine MAHIEU (carine.mahieu@uhb.fr).